



LES JARDINS DES COTEAUX DES LACS  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
1 RUE MINOTAURE  
91350 GRIGNY

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**12 DECEMBRE 2009**

Présents:

Mme. Raymonde ROGOW, Maire Adjoint. Mlle. Anne BROCHOT, Directrice de la M.E.N. M. Thierry SERVELLE, Référent Technique ville de GRIGNY. M. Claude HENIN, Association Jardins des Cheminots (JARDINOT).

Membres du bureau « J.C.L. »: M. Abdellah GHIZLANE (Président), M. Gérard CHEMIN (Vice-Président), M. Fermin ARAIZ PINA (Trésorier), M. Michel OTONDO, M. José YEPONDE, M. Patrice JORDIER, M. Bayran DURAN, M. Fabrice HOUDRY.

Ouverture de Séance :

Le président informe les attributaires que le quorum n'étant pas atteint l'Assemblée Générale n'est pas en mesure de délibérer : 70 parcelles sont actuellement attribuées, 33 titulaires sont présents ou représentés, soit moins de la moitié.

Une seconde Assemblée Générale sera convoquée le 6 février 2010.

Poursuite de la séance avec la présentation par Anne BROCHOT de la convention signée entre la Mairie et l'Association concernant les conditions d'occupation des nouveaux bureaux dans les locaux de l'ex. centre de loisirs du Clotay.

Mme. Raymonde Rogow fait le point sur les travaux demandés dans le cadre de la réception des enclos par l'Association des Jardins de Cheminots:

Les travaux de réparation des portes d'accès aux enclos, serrures et jambes de forces, sont en cours et devraient être terminés pour la fin de l'année 2009.

Concernant le remplacement des bacs récupérateur d'eau de pluie, le Conseil Municipal a délibéré et autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil général de l'Essonne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. L'ensemble des récupérateurs devrait être remplacé au cours du mois d'avril 2010.

Sont ensuite abordés les questions soulevées par les membres du bureau ou par les titulaires de parcelle :

Concernant l'analyse de l'eau de pompage, M. SERVELLE indique qu'en raison de la dégradation des premiers échantillons, due à de mauvaises conditions de conservation, de nouveaux prélèvements doivent être effectués au niveau des toilettes, Les résultats devrait être communiqués lors de la prochaine A.G., le 6 février 2010.

Les W.C seront gérés par la mairie. Le gardien du cimetière en assurera l'ouverture et la fermeture ainsi que le nettoyage avec un « KARCHER » fourni par la mairie. Les horaires seront calés sur

ceux du cimetière : 8h00 / 17h00 en hiver, 7h00 / 19h00 en été.

Les membres du bureau de l'association auront une clé pour pouvoir ouvrir les W.C au-delà de ces horaires, uniquement en leur présence.

M. HENIN informe l'assemblée des investissements effectués par l'Association des Cheminots pour l'aire de GRIGNY, environ 7500 € dont 4500 € pour le matériel nécessaire à l'extension du réseau de pompage de l'eau (bacs, tuyauteries et raccords) et 3000 € (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie et petit matériel d'entretien). Ce matériel sera dans un premier temps utilisé pour réaliser les travaux communs d'entretien et pourra dans un second temps être loué pour une utilisation locale aux membres de l'association.

Une source rend partiellement inexploitable les parcelles n° 37, 38 et 39. Le bureau a décidé, en concertation avec les titulaires de ces lots (37 et 38) de leur attribuer des parcelles libres en remplacement. Le titulaire du lot 39 souhaite le conserver et utiliser l'eau de source pour arroser ses cultures. M. SERVELLE, sollicité par le bureau, indique qu'il recherche en relation avec la C.A.L.E., des solutions pour canaliser et récupérer cette eau, Il ne peut dans l'immédiat proposer une solution opérationnelle à ce problème.

Des membres se plaignent de vols ou dégradations, le bureau rappelle qu'il est nécessaire pour chaque occupant de porter plainte à titre individuel, l'association interviendra en appui de ces plaintes pour solliciter des rondes régulières sur le site. Il est également rappelé que la préservation de la sécurité et que la conservation de l'état de nos enclos passent par l'implication et la vigilance de tous les titulaires.

Les membres du bureau font part des difficultés qu'ils ont rencontrés, en raison du manque de moyens matériels ou humains mais également par faute d'engagement de la part des attributaires, à organiser des activités communes (travaux d'entretien, activités destinées à tous...).

Certaines difficultés ayant été levées (panneaux d'affichage, matériel d'entretien...) les membres du bureau s'engagent cette année à mettre l'accent sur les activités communes et le développement de la convivialité. Nous ne manquerons pas de solliciter les personnes de bonne volonté qui se sont exprimées ou qui se feront connaître.

Pour faciliter l'information et les échanges, Fabrice HOUDRY (membre du bureau) a ouvert un blog pour l'association : <http://jardinsdescoteauxdeslacs.blog4ever.com>

Nous vous invitons à le consulter et à y apporter vos commentaires, critiques et contributions, la parution est modérée, les commentaires ne respectant pas la loi ou contenant des injures ou des propos diffamatoires ou portant atteinte à la dignité de personnes ne seront pas publiés.

Pour finir, les membres du bureau demandent aux participants qui le peuvent, de se porter candidat, lors de la prochaine assemblée générale le 6 février 2010, pour intégrer le bureau de l'association ou s'investir dans l'organisation d'activités.

**Abdellah GHIZLANE**  
**Président de l'Association « JCL »**